

PUBLICATION / FOSCC / FEVRIER 2021

LA DISCRIMINATION

Le gouvernement lance **ce vendredi 12 février une plateforme à destination de tous ceux subissant une forme de discrimination liée à l'âge, au genre ou au milieu social.**

Appelée sobrement Antidiscriminations.fr, cette plateforme était déjà en ligne.

Cette plateforme d'écoute avait été annoncée par le président le 4 décembre dernier, lors de son entretien au média Brut. "Aujourd'hui, quand on a une couleur de peau qui n'est pas blanche, on est beaucoup plus contrôlé (...) On est identifié comme un facteur de problème et c'est insoutenable", avait souligné Emmanuel Macron, ajoutant que "le seul moyen de bouger, c'est faire ce qu'on a su faire sur d'autres violences : mettre en place une plateforme commune pour que les gens puissent dénoncer de manière très simple, unique et nationale."



ANTIDISCRIMINATIONS.FR

TÉLÉPHONE
39 28
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 18H
PRIX D'UN APPEL LOCAL

TCHAT
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 18H

SOURDS ET MALENTENDANTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 18H

D **Défenseur des droits**
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ANTIDISCRIMINATIONS.FR

Si vous pensez être dans cette situation n'hésitez pas à nous contacter.